

9- Tresorerie.

- a) Le Tresorier du C.C. établit le bilan financier officiel du Parti.
- b) Il contrôle et centralise toute la tresorerie du Parti. (à l'exception de "LA VERITE") selon les principes suivants:

Tous les fonds collectes lui sont transmis, que ce soit les ressources régulières (cotisations - ventes - brochures - phalanges) ou les ressources extraordinaires (souscriptions, fêtes etc.)

Les Tresoriers aux divers échelons lui soumettent un rapport mensuel et leurs demandes de crédit.

10- Cadres.

(Voir rapport special) Dans notre perspective de recrutement, le responsable des cadres, aura à remplir une des tâches essentielles au sein du nouveau C.C. Il s'agit à la fois :

- De l'éducation générale des membres du Parti (Resumes theoriques historiques)
- De la formation des cadres (ecole de cadres)
- De la propagande socialiste élémentaire à entreprendre dans la classe ouvrière (Universités marxistes - Entreprise légale d'editions theoriques - Editions d'Octobre-IV ème - Cahiers marxistes) (Edition d'un mensuel theorique sur 4 pages

Il sera amené à constituer une équipe de travail dotée d'un minimum de moyens techniques.

Le Responsable aux cadres participe aux organismes de contrôle.

C.-LEGAUX.-

11- Secrétariat général.

- Le Secrétaire général et son adjoint sont membres du C.C.
- Le Secrétaire général est membre du B.P. devant lequel il est responsable.
- Il est liaison permanente avec le S.P. et le S.A.
- Il contrôle l'activité des permanents légaux (permanence)
- Il assume la charge de toutes les relations extérieures avec les organisations et les pouvoirs publics.
- Il contrôle les organisations de solidarité (C.D.L.D.) et anime le travail Déportés)

Le Comité Directeur devra être renforcé en fonction de tâches précises et selon un plan d'action tenant compte de la nécessité d'une direction de rechange :

12- Agit-Prop.

La responsabilité de l'Agit-Prop. est hautement politique.